

# **MONT-VALÉRIEN**

**Un lieu d'exécution dans la Seconde Guerre mondiale**  
**Mémoires intimes, mémoire nationale**



---

Chapitre I

**MORT ET VIOLENCE, UNE MISE EN ŒUVRE  
DE L'IDÉOLOGIE NAZIE EN EUROPE**

Les fondements de l'idéologie nazie en Europe

*Texte de Christian Ingrao*

Les répercussions sur le territoire français et  
au Mont-Valérien

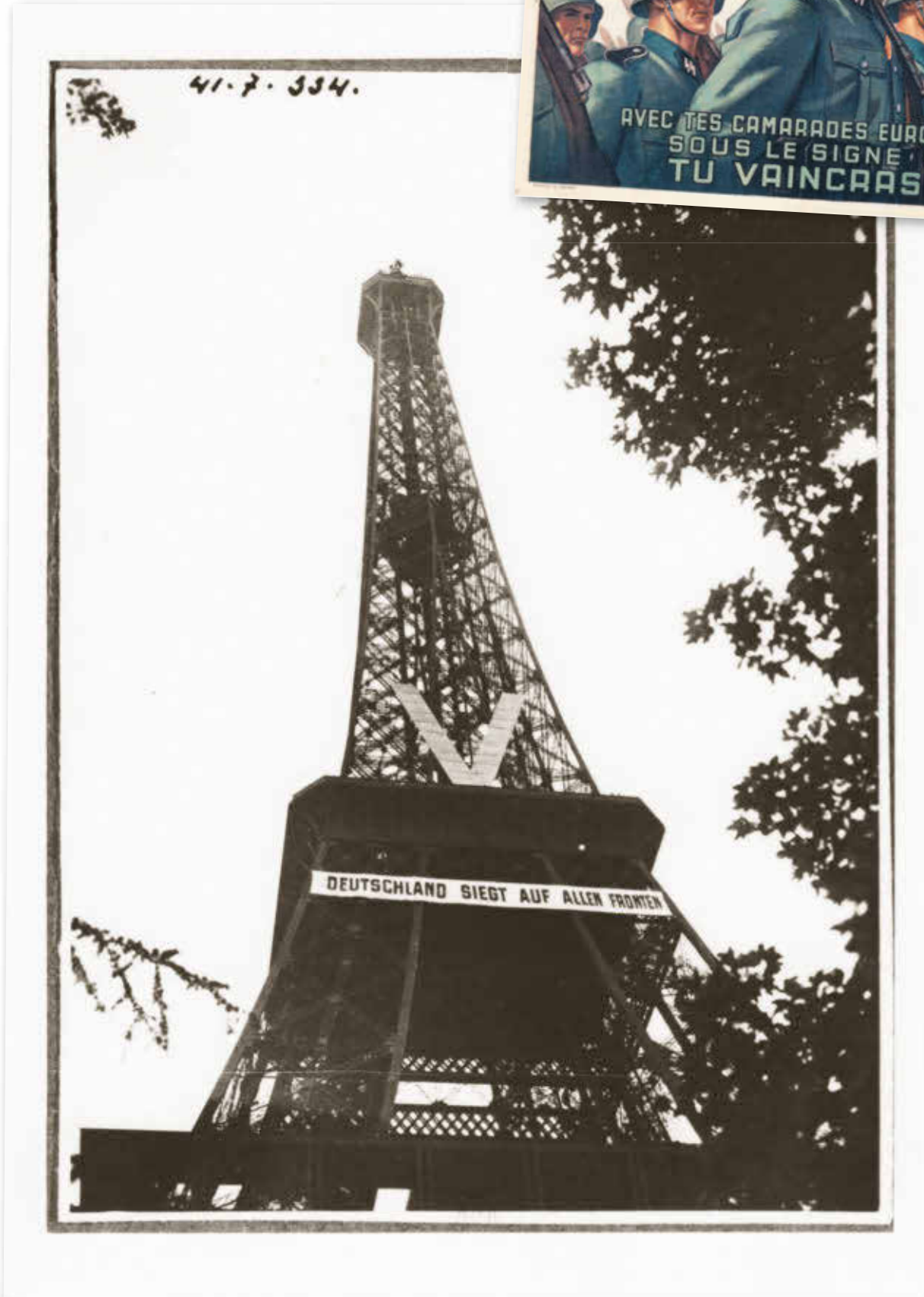
*Texte de Peter Lieb*

*Traduit de l'allemand par Birgit Martraix*

---

Ci-contre : Appel à l'engagement dans la Waffen SS, 1943,  
© Archives départementales de Seine-et-Marne, collection Bernard Taboureau

Ci-dessous : Vue de la Tour Eiffel avec la banderole «Deutschland siegt auf allen Fronten» (l'Allemagne gagne sur tous les fronts)  
© BnF, Collection Safara



# LES RÉPERCUSSIONS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS ET AU MONT-VALÉRIEN

*Texte de Peter Lieb*

## **Après la victoire sur la France, le Haut Commandement militaire allemand (OKH) émit, dès l'été 1940, des « directives pour l'administration militaire », un document à usage interne.**

Selon ces directives, l'occupant devait fournir à la population française une « large protection », et l'exécution d'otages était considérée comme inappropriée, car ne favorisant pas la sécurité des troupes d'occupation. Le premier commandant militaire, le général Otto von Stülpnagel, pensait par ailleurs qu'imposer les idées nationales-socialistes à la France occupée n'entraînait pas dans la mission des forces d'occupation. En effet, la France ne jouait qu'un rôle secondaire dans les projets d'Hitler pour un « nouvel ordre » en Europe. Dans un premier temps, il semblait donc que l'occupant allemand allait, en France, se conformer au droit international.

Mais, à l'automne 1941, la situation changea. Lorsque le premier attentat mortel contre un militaire allemand eut lieu, le 21 août 1941, à la station de métro parisienne Barbès-Rochechouart, les événements se précipitèrent. Hitler intervint et ordonna que, désormais, pour chaque militaire allemand tué, cent otages devaient être fusillés et cinquante pour chaque militaire blessé. Le général Stülpnagel protesta d'abord contre ces mesures criminelles, mais les fit appliquer ensuite, du moins partiellement. La plupart du temps, les otages fusillés étaient des communistes, car les occupants les prenaient collectivement pour les auteurs des attentats.

Malgré tout, les militaires voulaient trouver d'autres moyens de répression, car les exécutions d'otages menaçaient de monter l'opinion publique française contre l'occupant. L'administration militaire fit remarquer que « la situation en France était différente de celle en Pologne ». Comme les attentats contre les soldats de l'occupant ne cessaient pas, le général von Stülpnagel fit, en décembre 1941, une proposition d'envergure : à chaque attentat, des hommes, communistes ou juifs, devaient être envoyés en Europe de l'Est « pour des missions de travail ». À ce jour, il n'a pas été clairement établi qui était à l'origine de cette proposition. Il est probable que ce fut Werner Best, un membre des SS, qui était à la tête de l'unité administrative de von Stülpnagel. Ce qui justifie également cette hypothèse, c'est que, les semaines précédentes, la police de sécurité de la SS avait plusieurs fois exigé la déportation des juifs français. Par ailleurs, nous ne savons pas dans quelle mesure l'administration militaire était – à

ce stade – au courant des exécutions de masse qui se déroulaient en Europe de l'Est. Il n'en reste pas moins que cette proposition marqua le début de la déportation de la population juive vers l'Europe de l'Est. À partir de là, la lutte contre la Résistance et la politique nazie se sont confondues.

Cependant, le commandant von Stülpnagel demeurait en désaccord avec Hitler au sujet de cette politique de répression, tant et si bien qu'il présenta sa démission au début de l'année 1942. Son successeur fut un autre von Stülpnagel : Carl-Heinrich. Parallèlement, la SS réussit à étendre son pouvoir sur la France occupée de façon décisive, car Hitler ne faisait pas confiance aux militaires pour mener une politique de répression acharnée. Désormais, le responsable du système de répression fut le Haut Commandeur des SS et de la police en France, Carl-Albrecht Oberg. Un changement radical, car cela signifiait la déportation systématique des juifs vers les centres de mise à mort en Europe de l'Est. En revanche, les grandes exécutions d'otages cessèrent à l'automne 1942, après que la situation intérieure fut apparemment redevenue un peu plus calme.

Pour la période d'occupation restante – de 1942 à 1944 –, la répression menée par les nazis prit différentes formes. À part les exécutions qui avaient lieu suite à des décisions de tribunaux militaires, le fait marquant reste avant tout la déportation des hommes et des femmes de la Résistance vers le Reich. La base en était le décret « Nuit et brouillard » datant de l'automne 1941 : il stipulait que les personnes soupçonnées d'appartenir à la Résistance pouvaient être déportées vers le Reich allemand, sans que les familles en soient informées. S'y ajoutent encore les « représailles » exercées par les Allemands lors de leurs actions contre le Maquis, au printemps et en été 1944. Jusqu'à aujourd'hui, il reste difficile d'établir les responsabilités pour chaque cas de répression. Qui, de la Wehrmacht (l'armée), la SS ou les autorités du régime de Vichy, en portait la responsabilité ? Mais, en règle générale et la plupart du temps, la SS était le moteur de la répression.

On estime le nombre d'otages tués pendant les années d'occupation à un peu moins de mille. Trois mille cent personnes ont été fusillées suite à des décisions de tribunaux militaires. Environ treize mille à seize mille résistants et civils sont morts pendant la guerre des partisans de 1944. Cependant, la plupart des victimes moururent en dehors des frontières de la France. Vingt-cinq mille sur les soixante et un mille personnes déportées vers le Reich et l'Europe de l'Est pour faits de résistance sont mortes dans les camps de concentration. Mais c'est parmi la population juive que l'on compte le plus grand nombre de victimes : sur les soixante-seize mille déportés, quelque mille personnes seulement ont survécu aux centres de mise à mort des nationaux-socialistes.

## CEUX « QUI SE SONT DÉSIGNÉS ET QUI SONT TOMBÉS »

Texte de Thomas Fontaine

**« Vous n’avez jamais vu fusiller un homme ? [...] Un bandeau, un poteau, et au loin quelques soldats. Eh bien, non ! Savez-vous que le peloton des fusilleurs se place au contraire à un mètre cinquante du condamné ? [...] Savez-vous qu’à cette courte distance, les fusilleurs concentrent leur tir sur la région du cœur et qu’à eux tous, avec leurs grosses balles, ils y font un trou où l’on pourrait mettre le poing ? »<sup>1</sup>**

En trois ans, entre l’été 1941 et l’été 1944, les salves se sont multipliées au Mont-Valérien, principal lieu d’exécution mis en place par les services allemands en France occupée. Les « fusilleurs », guidés par une politique répressive très tôt sévère contre les premières résistances et par une idéologie nationale-socialiste à la fois antisémite et anticommuniste, y ont mené et exécuté un peu plus de 1 000 hommes. Leurs balles n’ont pas frappé au hasard. Les victimes, aux figures plurielles, originaires de toute la France, sont représentatives de ce que les nazis ont voulu éliminer. Résistants et opposants, potentiels détenteurs d’armes, juifs et communistes, ils ont été fusillés après avoir été condamnés à mort par des tribunaux d’occupation ou désignés comme otages pour expier les actions de la Résistance. D’emblée, leurs visages et leurs noms marquent le récit résistant et forment l’identité des hommes et des femmes qui s’opposent aux nazis, en les aidant à lutter.

### PREMIERS OPPOSANTS CONDAMNÉS À MORT

En 1940, l’essentiel de l’appareil répressif mis en place par l’administration allemande repose sur ses tribunaux militaires, c’est-à-dire sur une politique judiciaire à visage légal relevant du droit pénal et militaire. Les impératifs stratégiques prennent le pas sur toute autre considération et la vision centrale du franc-tireur tend à criminaliser tout acte d’un civil contre l’occupant. Mais, à la différence de ce qui se déroule à l’Est, un cadre juridique demeure, dans lequel l’adversaire patriote, tout en étant sévèrement condamné, peut être jugé « digne de respect ». C’est le cas lors du procès du groupe d’Honoré d’Estienne d’Orves qui se tient à Paris en mai 1941 :



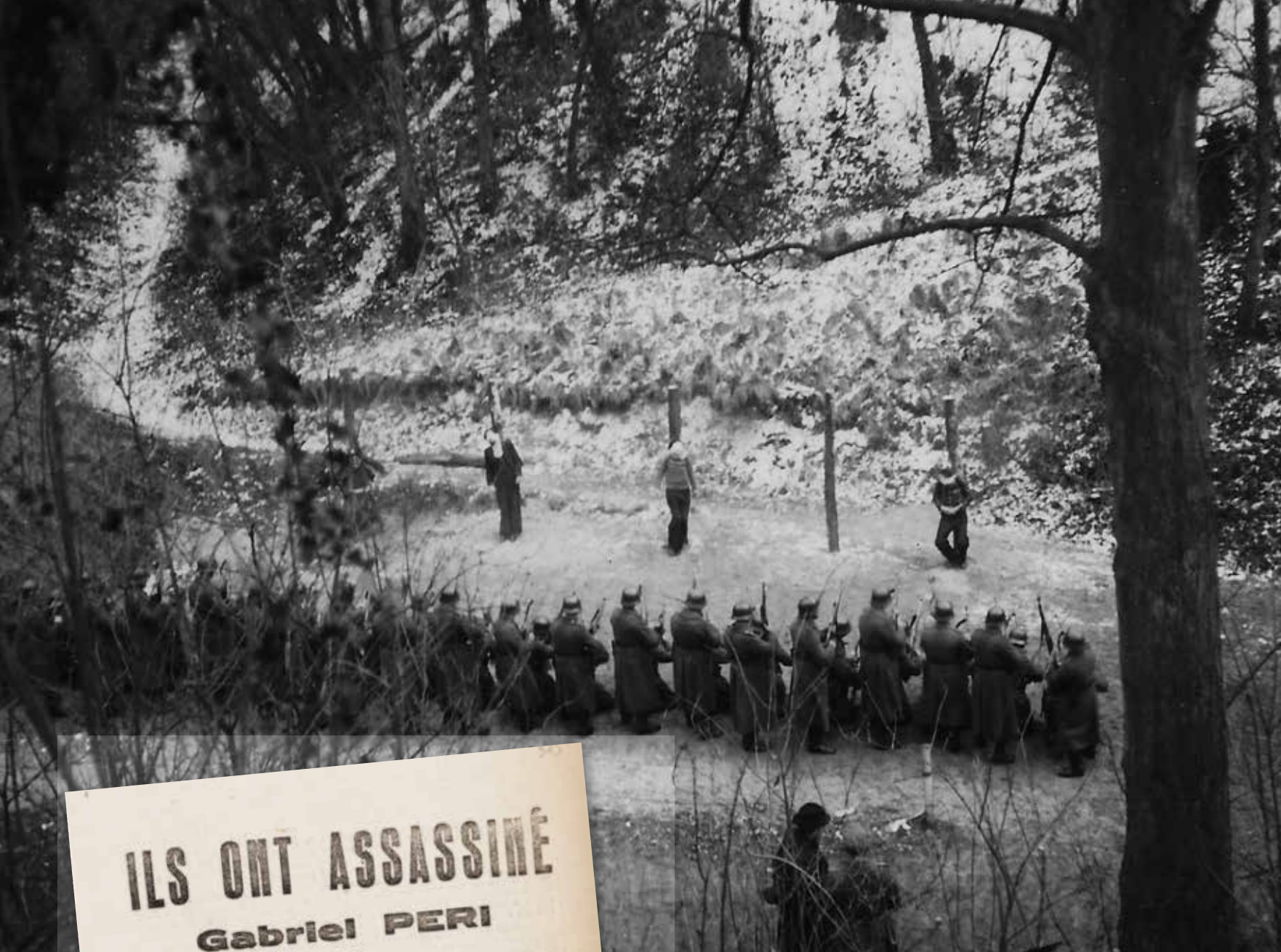
Sentinelle allemande à l’entrée de la forteresse militaire du Mont-Valérien, pendant l’Occupation, cliché non daté avec précision, photographie de Jean Michaud © Société d’Histoire de Suresnes

*« Le tribunal se trouvait en face d’une tâche lourde. Il fallait juger des hommes et des femmes qui s’étaient manifestés comme des personnes de mérite et d’une grande fermeté de caractère, et qui n’ont agi que par amour de leur patrie. Mais, de même que ceux-là ont cru être obligés à remplir leur devoir envers leur patrie, nous autres, les juges, étions tenus à remplir notre devoir envers notre patrie et à juger les accusés selon les lois en vigueur. Les lois de la guerre sont dures et inexorables. Celui qui les viole doit se rendre compte qu’il encourt les punitions les plus sévères que la loi comporte. »<sup>2</sup>*

Les premières exécutions de condamnés à mort en France occupée – moins d’une cinquantaine durant la première année – se déroulent dans différents lieux. Ce n’est qu’en août 1941 que le fort du Mont-Valérien est choisi comme lieu de fusillade des personnes condamnées à mort par le tribunal du *Gross Paris*. À cette date, l’invasion de l’URSS par l’Allemagne bouleverse la situation en France, déclenchant la « lutte armée » du Parti communiste clandestin et radicalisant la répression qui cible désormais l’ennemi « judéo-bolchevique ».

1. Albert Camus, *La Peste*, Paris, Gallimard, 1947, p. 271.

2. Service historique de la Défense, DAVCC, dossier-statut d’André Clément, exposé oral explicitant le jugement.



Exécutions de résistants au Mont-Valérien (1944)  
© Comité Franz Stock

**ILS ONT ASSASSINÉ**  
**Gabriel PERI**  
 ET  
**Lucien SAMPAIX**

---

Le bandit vos Stéphenel n'a pas fait connaître les noms des 100 otages fusillés en exécution de ses décrets monstrueux du 14 décembre, mais la vérité était par percer les murailles les plus solides et des millions de Français se soulevaient avec une émotion mille fois celle que les nouvelles n'ont pu rendre deux commandeurs socialistes, deux dignes fils du peuple de France :

**Gabriel PERI**  
 ancien député de Seine-et-Oise  
 ancien Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre  
 Membre du Comité Central du Parti Communiste Français

ET

**Lucien SAMPAIX**  
 ancien Secrétaire Général de « l'Humanité »

Depuis le mot de mal, GABRIEL PERI était emprisonné à la Santé. Les nazis étaient pleins de haine pour ce militant communiste courageux et innocentement condamné. Les journaux de grand renom qui dénonçaient avec éclat les plans d'agression de l'Allemagne hitlérienne, d'agression de l'Allemagne hitlérienne, pour ce magnifique orateur qui, tant de fois, à la tribune de la Chambre et dans les meetings populaires s'était fait l'implacable accusateur de la bande de criminels, de voleurs, de sadiques, de bandits de droit commun qui, après avoir asservi l'Allemagne, seraient venus asservir l'Europe et le monde.

Les hitlériens vinrent à la Santé, un jour de décembre, se saisir de GABRIEL PERI, refusant de dire à son avocat où ils le cachaient. Ces barbares n'ont même pas le courage de leurs ignominieuses. Comme les apaches, ils se cachent pour tuer. Et l'on peut imaginer de quel regard méprisant toisait ces assassins notre grand et courageux GABRIEL PERI fusillé, le 15 décembre, au Mont-Valérien, avec des dizaines d'autres patriotes.

Des scènes d'horreur insupportables à décrire se sont déroulées dans ce lieu. Les otages y ont été fusillés pile-voilà sans qu'on les avertisse. Les nazis se blandaient au millième au triplement des coups de feu abattant de nouvelles victimes.

C'est dans ces conditions que les barbares hitlériens ont assassiné notre GABRIEL PERI. Celui-ci aura eu sa part de mort, la joie de voir l'avance de l'Armée Rouge et les premiers rayons des horizons socialistes, premiers rayons de notre victoire finale. Mais en sa vie jamais payer avec eux sans tous les crimes qu'ils ont commis.

Notre cœur se serre à la pensée qu'ils ont assassiné ce bon et vaillant camarade qu'était GABRIEL PERI. Mais ce nouveau crime ne fait que renforcer en nous la haine de l'occupant et nous re-

Rei G.  
 1476 (11-412)

« Ils ont assassiné Gabriel Péri et Lucien Sampaix », Comité central du P.C.F. Tract typographié au plomb. 14 x 22,5 cm  
© BnF, département Réserve des livres rares, RES-G-1476 (III-41 c) fo 325



---

Chapitre VI

**CHARLES DE GAULLE  
ET LA MÉMOIRE NATIONALE**

De l'homme à la mémoire

Charles de Gaulle et le Mont-Valérien

*Textes de Frédérique Neau-Dufour*

---

## DE L'HOMME À LA MÉMOIRE

*Texte de Frédérique Neau-Dufour*

**Avant même de devenir un personnage historique, Charles de Gaulle a attaché une attention particulière au passé de son pays. Son père, Henri, professeur d'histoire et ancien combattant volontaire de 1870, l'a rendu sensible aux « succès achevés » et aux « malheurs exemplaires »<sup>1</sup> qui ont façonné la France. Il l'a conduit sur les champs de bataille où lui-même avait combattu. L'adolescent resta marqué par ces premiers lieux de mémoire liés au destin militaire de la France, mais aussi par la lecture de nombreux livres d'histoire. Cette imprégnation le convainc d'embrasser la carrière des armes.**

Son destin, dès lors, est étroitement lié à celui des guerres auxquelles la France est confrontée tout au long du xx<sup>e</sup> siècle. Ancien combattant de 1914-1918, de Gaulle acquiert sa dimension historique dans le chaos de la Seconde Guerre mondiale, avant de revenir au pouvoir en 1958 à la faveur du conflit algérien. Le personnage, cependant, ne se contente pas d'être un acteur de l'histoire. Il cherche à tirer de son expérience des enseignements, qu'ils soient de nature militaire, politique ou philosophique. L'épreuve du combat devient matière à mémoire pour cet homme très tôt convaincu que « la France s'est faite à coups d'épée »<sup>2</sup>.

Dès les derniers mois de la Première Guerre mondiale, de Gaulle analyse ce qu'il a vécu dans les tranchées de Mesnil-les-Hurlus ou de Douaumont. Il se montre de plus en plus critique envers le haut-commandement et de plus en plus sensible au sort de ses « milliers de camarades restés sur le carreau »<sup>3</sup>. Une fois la paix revenue, il conçoit la mémoire non pas comme un geste tourné vers un passé révolu, mais comme un engagement contractuel avec l'avenir. C'est ce qu'il déclare à ses hommes du 19<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied, à Trèves, lors d'une cérémonie devant le monument aux morts du régiment, en 1929 : « Ce n'est point seulement pour célébrer des morts glorieux que nous nous trouvons rassemblés. Des épreuves de la mort, la vie sort victorieuse, ainsi, des actes du passé, nous



Charles de Gaulle saluant le public sur l'esplanade du Mont-Valérien lors de la 22<sup>e</sup> commémoration de l'Appel du 18 juin 1940, 1962 © Gérard GERY/PARISMATCH/SCOOP



# KARL SCHÖNHAAR

*Né en Allemagne, résistant « Mort pour la France »*



Portrait anthropométrique de Karl Schönhaar, 1942 © Archives de la Préfecture de police de Paris, GB188\_196

## REFUSER LE TOURNANT POLITIQUE PRIS PAR L'ALLEMAGNE EN 1933

Karl Schönhaar dit « Carlo », né le 20 avril 1924 à Hedelfingen en Allemagne, n'a que neuf ans lorsque la presse annonce le décès de son père, Eugen, abattu par la Gestapo le 1<sup>er</sup> février 1934. Membre du Secours rouge international (SRI) et responsable de la propagande du Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP), il avait alors été inquiété au sein même du Parti où ses activités étaient devenues trop gênantes pour l'opposition politique. Par conséquent, Karl et sa mère, Odette, quittent le pays pour se réfugier en Suisse,

à Lausanne. Néanmoins, la déchéance de nationalité suisse<sup>1</sup> les amène à se réfugier en France. À dix ans, le jeune Karl découvre Paris.

*« L'émigration politique au sens strict concerna à peu près 30 000 personnes qui quittèrent l'Allemagne nazie par refus du régime, pour des raisons politiques ou humanitaires. [...] La motivation politique prédomina et conduisit, en règle générale, à une activité politique ultérieure en exil. L'éventail politique allait des communistes et sociaux-démocrates jusqu'aux opposants à Hitler issus du camp conservateur, en passant par les opposants venant du catholicisme politique. »<sup>2</sup>*

1. Citoyenne suisse, Odette Schönhaar est aussi l'épouse d'un Allemand. À ce titre, la législation suisse l'a déchu de sa nationalité.

2. Gilbert Krebs, *Exil et résistance au national-socialisme (1933-1945)*, actes du colloque international du 11 au 15 décembre 1997, Paris, publication de l'Institut allemand.

## **DE PÈRE EN FILS : L'ENGAGEMENT DANS LE MILITANTISME COMMUNISTE**

Au cours de sa scolarité, Karl fait ses premiers pas dans le communisme. Marqué par les mêmes idées que son père, il fréquente le mouvement des Jeunesses communistes. Progressivement, il intègre l'un des premiers groupes de résistance armée en région parisienne. En janvier 1941, il commet ses premières actions. Alors qu'il est accompagné d'un camarade, Henri Repkowski, la police française les arrête pour distribution de tracts communistes. Malgré les preuves retrouvées chez lui, il est libéré et échappe à la justice du fait de son trop jeune âge, seize ans. Soupçonné de propagande politique, il quitte l'école et s'engage dans des actions résistantes.

Au cours de l'année 1942, il se lance désormais dans la lutte armée. Avec d'autres camarades, le 1<sup>er</sup> février, il dépose une charge explosive sous deux camions allemands, place de la Concorde. Cette action fait peu de dégâts. Un mois plus tard, il participe à une nouvelle opération supervisée par le colonel Fabien qui vise une école de soldats allemands. Au cours de celle-ci, il arrive à tirer sur une sentinelle et à s'échapper. Il est inquiété quelques semaines plus tard, lors d'un attentat contre l'exposition « *Le Bolchevisme contre l'Europe* »<sup>3</sup>, avec l'un de ses camarades, Georges Tondelier. Tous les deux repérés, ils n'ont ni le temps de fuir ni de se défendre. Ils sont emmenés dans les locaux des Brigades spéciales pour y être interrogés. Ils rejoignent ensuite la prison de la Santé où ils sont internés. Karl y découvre pour la première fois les conditions hostiles du milieu carcéral. Il est jugé à la Maison de la Chimie où siège le tribunal du *Gross Paris*. Très médiatisé au sein de la presse, le procès est utilisé par la propagande allemande. Karl est

exécuté le 17 avril 1942 pour « activités de franc-tireur ». Le même jour, sa mère est déportée à Ravensbrück (Allemagne).

## **LEÇONS D'UNE VIE, HOMMAGES POSTHUMES**

Tout au long de sa courte vie, Karl Schönhaar a défendu l'honneur de sa patrie d'adoption et les valeurs qui lui semblent justes – selon celles que ses proches lui ont inculquées. Allemand, étudiant, militant communiste et membre de l'Organisation spéciale, la France lui attribue, en octobre 1946, la mention « Mort pour la France ». Son nom est aujourd'hui présent sur différents mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale. À la Maison de la Chimie où a eu lieu son procès, comme au lycée Rollin où il a étudié, des plaques commémoratives sont apposées. Son nom figure également sur le monument aux fusillés inauguré en 2003 au Mont-Valérien. Côté allemand, sa mémoire est célébrée par la République démocratique allemande qui édite, en 1961, un timbre à son effigie. Ces différents hommages marquent la reconnaissance de sa lutte contre le fascisme et l'intolérance.

### **Karl Schönhaar fait partie des onze allemands fusillés au Mont-Valérien pendant l'Occupation**

3. Exposition internationale organisée salle Wagram à Paris par le Comité d'action antibolchevique (CAA), avril 1942.



## RENCONTRE AVEC ARESTAKES NEVCHEHERLIAN ALIAS ARESTAKES

ARTISTE-SCULPTEUR, PORTRAITISTE,  
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

### CONCEPTION D'UN BUSTE DE MISSAK MANOUCHIAN, ESPLANADE DU MONT-VALÉRIEN, JUIN 2017

« *L'Amour est le fil conducteur de toute réussite.* »

136

Autodidacte et curieux de tout, Arestakes a toujours su travailler de ses mains. Dès l'enfance, en Arménie soviétique, il aime créer et questionner les éléments qui l'entourent. Il acquiert très vite le goût du beau qu'il hérite de sa mère brodeuse en lingerie fine, et de son père, artisan. Ainsi, entouré d'outils, il apprend tout seul à tailler le bois et à créer avec les matériaux qu'il trouve dans la rue : métal, fils d'aluminium, morceaux de bois...

Arrivé en France à l'âge de douze ans, il continue brièvement sa scolarité, mais l'arrêtera pour devenir apprenti traceur-coupeur. Chef d'atelier seulement six mois plus tard, il travaille dans l'ajustage, ce qu'il considère déjà comme une discipline apparentée à la sculpture. Amateur de mathématiques, il voit en toute problématique un questionnement. La réflexion entrera d'ailleurs au cœur de son art puisqu'il a pour devise :

« *Perception, réflexion, réalisation* »<sup>1</sup>, trois éléments qu'il s'attache à combiner dans la pratique de son métier.

Ses premiers portraits sculptés sont faits à partir d'un bois de chêne récupéré pour la construction de sa maison, à Alfortville. Les chutes lui serviront d'entraînement dans sa recherche de la perfection

et de la justesse du portrait. Sculpteur confirmé, il complète ses connaissances sur l'anatomie aux cours du soir des Ateliers Beaux-Arts de Paris où il réussit à entrer afin d'aborder le nu, de maîtriser la représentation du



Reproduction à l'identique du *Brutus* de Michel-Ange par Arestakes pour le titre de Meilleur Ouvrier de France, 2015 © Collection de l'artiste

1. Entretien avec M. Arestakes Nevcheherlian, artiste-sculpteur, réalisé le 19 juin 2020.



Arestakes pendant la réalisation en direct, et sans exercice d'exécution préalable, du buste de Missak Manouchian. Esplanade du Mont-Valérien, 9 juin 2017  
© ONACVG, Mont-Valérien

corps et ses différentes postures. C'est là qu'il découvre pour la première fois la terre glaise. L'autodidacte avait maîtrisé la sculpture à main levée avant le modelage.

Inscrit à la Chambre de métiers depuis 2001, il revendique son appartenance au travail artisanal qui, selon lui, est « très complet », en délaissant jusque-là son inscription à la Maison des artistes :

*« Je tiens beaucoup à la notion d'artisan, synonyme de savoir-faire, d'artiste. C'est un esprit, une âme, une philosophie. Il faut être l'artisan de son art. »<sup>2</sup>*

Il ouvre par la suite son atelier afin de restaurer des objets d'art et des meubles anciens, mais surtout

pour enseigner les arts plastiques, entre partage et pédagogie :

*« Il faut être à la hauteur de ce que l'on prétend enseigner, être pédagogue, avoir de la générosité pour transmettre ses secrets. »<sup>3</sup>*

Devenu Meilleur Ouvrier de France en 2015 dans la catégorie « sculpture décorative », option « sculpteur-praticien », grâce à une reproduction à l'identique du *Brutus* de Michel-Ange, en marbre de Carrare, blanc veiné de gris. Il voit en cette consécration l'obtention d'un diplôme qu'il a tant regretté de ne pas avoir eu. Il vit ce moment comme un accomplissement,

2. Ibid.

3. Ibid.



---

Chapitre IX

**LA PLACE DU MONT-VALÉRIEN  
DANS LA MÉMOIRE DE LA SHOAH**

L'exception dans l'exception

*Texte de Olivier Lalieu*

Commémorer l'exécution du 15 décembre 1941

*Texte de Simon Perego*

---



Portrait de Simon Nadel, non daté  
© Mémorial de la Shoah/Collection Paul



Portrait de Beirel Feiler, non daté  
© Mémorial de la Shoah



Portrait d'Israël Goldstein, non daté  
© Mémorial de la Shoah/Collection Léo



Portrait de Noech Kalwarja avec sa fille Perta, non daté

© Mémorial de la Shoah/Collection Michel Gribinski



Portrait d'Israël Mardfeld, non daté

© Yad Vashem

## 80 ANS D'HISTOIRE MÉMORIELLE

*Par l'équipe des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France*

**De la Libération à aujourd'hui, dix présidents de la République se sont rendus au Mont-Valérien pour rendre hommage aux fusillés et aux combattants de la Seconde Guerre mondiale, dans ce qui est devenu une tradition républicaine.**

Érigé comme le premier Haut lieu de la mémoire nationale par le général de Gaulle en 1960<sup>1</sup>, la vie du Mont-Valérien est rythmée chaque année par plusieurs temps commémoratifs dont la cérémonie du 18 juin inscrite dans le calendrier des commémorations nationales. Depuis le 18 juin 1960, le chef de l'État a toujours participé à cette tradition commémorative, sauf à de très rares exceptions où les premiers ministres ont présidé ces cérémonies.



Vincent Auriol à la crypte provisoire, 16 janvier 1947 © Archives nationales

1. Le Mont-Valérien est depuis 2014 inscrit au titre de la « répression exercée par les autorités allemandes pendant l'Occupation (1940-1944) et de la France combattante », arrêté du 20 mars 2014 portant définition et fixant la liste des Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la Défense, JORF n°0077 du 1 avril 2014, texte n° 53. Celui-ci est modifié par le décret du 2 décembre 2019 fixant la liste des Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère des Armées à dix avec le monument aux Morts pour la France en opérations extérieures (MOPEX) dans le parc André Citroën, à Paris, JORF n°0284 du 7 décembre 2019, texte n°4.

René Coty, à la clairière,  
rend hommage aux fusillés,  
avril 1954  
© Archives nationales



HAUT-LIEU DU MONT VALÉRIEN  
MÉMORIAL DE LA FRANCE COMBATTANTE

*Le Livre d'Or de la Crypte a été signé ce jour  
par*

*C. de Gaulle.  
18 juin 1960.*

Signature de Charles  
de Gaulle, Cérémonie  
du 18 juin 1960  
© ONACVG, Coll. Mont-Valérien



**AVANT-PROPOS** \_\_\_\_\_ **4**

Texte de Véronique Peaucelle-Delelis

**PRÉFACE** \_\_\_\_\_ **6**

Texte de Robert Badinter

**INTRODUCTION** \_\_\_\_\_ **12**

**La mémoire est dans l'histoire**

Texte de Denis Pechanski

**CHAPITRE I** \_\_\_\_\_ **18**

**MORT ET VIOLENCE, UNE MISE EN OEUVRE DE L'IDÉOLOGIE NAZIE**

**Les fondements de l'idéologie nazie en Europe**

Texte de Christian Ingrao

**Les répercussions sur le territoire français et au Mont-Valérien**

Texte de Peter Lieb traduit de l'allemand par Birgit Martraix

**CHAPITRE II** \_\_\_\_\_ **26**

**LES FUSILLÉS DU MONT-VALÉRIEN**

**Ceux « qui se sont désignés et qui sont tombés »**

Texte de Thomas Fontaine

**CHAPITRE III** \_\_\_\_\_ **36**

**EXÉCUTER ET DÉPORTER LES JUIFS DE FRANCE**

**Mesures de représailles**

Texte de Tal Bruttman

**CHAPITRE IV** \_\_\_\_\_ **44**

**S'ENGAGER**

**La société clandestine de la Résistance**

Texte de Laurent Douzou

**CHAPITRE V** \_\_\_\_\_ **50**

**SEIZE MORTS POUR LA FRANCE**

**Répondre à l'Appel du 18 juin 1940**

Texte de Alexandre Couturas

**CHAPITRE VI** \_\_\_\_\_ **58**

**CHARLES DE GAULLE ET LA MÉMOIRE NATIONALE**

**De l'homme à la mémoire**

**Charles de Gaulle et le Mont-Valérien**

Textes de Frédérique Neau-Dufour

**CAHIER CENTRAL** \_\_\_\_\_ **70**

**HISTOIRES INTIMES, VINGT PORTRAITS DE FUSILLÉS DU MONT-VALÉRIEN**

**Édito** \_\_\_\_\_ **72**

**« Dire le vrai ne suffit pas, il faut aussi dire le juste »**

Par l'équipe des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France

**Pourquoi un dictionnaire sur les fusillés ?** \_\_\_\_\_ **74**

Texte de Annie et Claude Pannetier

**Honoré d'ESTIENNE D'ORVES** \_\_\_\_\_ **76**

**« Celui qui croyait au ciel... »**

**Georges BERNARD** \_\_\_\_\_ **79**

**« Les causes qui meurent sont celles pour lesquelles on ne sait pas mourir »**

<b>Boris VILDÉ</b> _____	<b>82</b>
Russe, ethnologue, résistant du Musée de l'Homme	
<b>Robert PELTIER</b> _____	<b>85</b>
Un procès pour l'exemple	
<b>Karl SCHÖNHAAR</b> _____	<b>88</b>
Né en Allemagne, résistant, « Mort pour la France »	
<b>Georges DUDACH</b> _____	<b>91</b>
À l'ombre des intellectuels dans la Résistance	
<b>Jacques DECOUR</b> _____	<b>94</b>
« Une figure littéraire oubliée »	
<b>Hadjadj Mohamed KEBIR ben Slimane, ben Kouider</b> _____	<b>97</b>
Quitter l'anonymat du statut d'« otage », rétablir un combat, un parcours et un nom	
<b>Joseph BURSZTYN</b> _____	<b>100</b>
L'un des 93 Polonais fusillés au Mont-Valérien	
<b>Joseph et Bernard KIRSCHEN</b> _____	<b>103</b>
Une famille ciblée par le code des otages et les rafles	
<b>Madavin MOUCHILOTTE</b> _____	<b>106</b>
La Résistance étudiante communiste	
<b>Robert DARTAGNAN</b> _____	<b>109</b>
« L'artiste assassiné »	
<b>André CHOLET</b> _____	<b>112</b>
« Par son silence, il a sauvé le réseau »	
<b>Maurice DECHY</b> _____	<b>115</b>
Un résistant, policier, « victime de son devoir »	
<b>Robert VERMASSEN</b> _____	<b>118</b>
L'un des 50 otages du 2 octobre 1943	
<b>Roger PONCELET</b> _____	<b>121</b>
Un chemin d'engagements	

<b>Bernard COURTAULT</b> _____	<b>124</b>
Longtemps, seul visage de la clairière...	
<b>Missak MANOUCHIAN</b> _____	<b>127</b>
« Adieu à la vie et à vous tous... »	
<b>Gaston CHARLE</b> _____	<b>130</b>
FTPF, membre du groupe Victor Hugo	
<b>Joseph EPSTEIN</b> _____	<b>133</b>
« L'officier le plus important de la Résistance française »	
<b>RENCONTRE AVEC ARESTAKES</b>	
<b>NEVCHEHERLIAN ALIAS ARESTAKES</b> _____	<b>136</b>
<b>PASCAL CONVERT, AUTEUR DU MONUMENT EN HOMMAGE AUX FUSILLÉS</b> _____	
	<b>140</b>
<b>CHAPITRE VII</b> _____	
	<b>144</b>
<b>LE MONT-VALÉRIEN, ENJEU MÉMORIEL DE L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE</b>	
Se souvenir...	
Texte de Fabien Théofilakis	
<b>CHAPITRE VIII</b> _____	
	<b>152</b>
<b>LES NEUF COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION AU MONT-VALÉRIEN</b>	
<b>SEPT FUSILLÉS, DEUX « MORTS POUR LA FRANCE » INHUMÉS DANS LA CRYPTÉ</b>	
Pourquoi les compagnons de la Libération au Mont-Valérien ?	
Texte de Vincent Giraudier	
<b>CHAPITRE IX</b> _____	
	<b>158</b>
<b>LA PLACE DU MONT-VALÉRIEN DANS LA MÉMOIRE DE LA SHOAH</b>	
L'exception dans l'exception	
Texte de Olivier Lalieu	

## **Commémorer l'exécution du 15 décembre 1941**

Texte de Simon Perego

### **UNE COMMISSION HISTORIQUE**

#### **AU MONT-VALÉRIEN** \_\_\_\_\_ **170**

Par l'équipe des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France

#### **CHAPITRE X** \_\_\_\_\_ **172**

### **ÉTABLIR UNE LISTE DES FUSILLÉS : HISTOIRE, MÉMOIRES ET MILITANTISME**

#### **Le combat pour la reconnaissance des fusillés juifs du Mont-Valérien**

Texte de Serge Klarsfeld

#### **CHAPITRE XI** \_\_\_\_\_ **178**

### **LE NOMBRE DE FUSILLÉS, ENJEUX POUR LA COMPRÉHENSION DU SITE**

#### **Combien sont-ils ?**

Texte de Thomas Pouty

#### **Combien sont-elles ?**

Texte de Mechthild Gilzmer

#### **CHAPITRE XII** \_\_\_\_\_ **184**

### **PORTRAIT D'UN PASSEUR D'ÂMES**

#### **Franz Stock, l'homme de paix**

Texte de Jenna Massieux

#### **CHAPITRE XIII** \_\_\_\_\_ **190**

### **CÉRÉMONIES PRÉSIDENTIELLES AU MONT-VALÉRIEN**

#### **80 ans d'histoire mémorielle**

Chapitre illustré

#### **CHAPITRE XIV** \_\_\_\_\_ **198**

### **TRANSMETTRE LA MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À TRAVERS LE CAS DU MONT-VALÉRIEN**

#### **Le Mont-Valérien : Haut lieu de la mémoire nationale parmi d'autres**

Texte de Mechthild Gilzmer

#### **L'épopée gaulienne et le mémorial de la France combattante**

Texte de Philip Nord traduit de l'anglais par Mathilde Demaison

#### **CONCLUSION** \_\_\_\_\_ **214**

#### **Le Mont-Valérien : entre devoir de mémoire et travail d'histoire**

Texte de Sébastien Ledoux

#### **Biographie des contributeurs** \_\_\_\_\_ **218**

#### **Illustrations de Virgile Dureuil** \_\_\_\_\_ **225**

#### **Remerciements** \_\_\_\_\_ **226**

**OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE**

**ŒUVRE NATIONALE DU BLEUET DE FRANCE**

**DIRECTION :**

Véronique Peaucelle-Delelis,  
directrice générale  
Antoine Grande,  
chef du département de la mémoire et de la citoyenneté

**PILOTAGE DU PROJET ET RECHERCHES :**

Sandra Pain,  
chargée de valorisation scientifique et culturelle  
des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France  
Pauline Premat,  
étudiante  
Clémence Kudela,  
étudiante

**SUIVI DU PROJET :**

Jean-Baptiste Romain,  
directeur des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France  
et du service départemental des Hauts-de-Seine (ONACVG)  
Alexandre Couturas,  
directeur adjoint des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France

**COMMUNICATION :**

Rachel Guerroumi,  
responsable de la communication des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France  
Site internet : <http://www.mont-valerien.fr/>

**RELECTURE :**

L'équipe des Hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France  
L'équipe du dictionnaire *Le Maitron*  
et les familles de fusillés pour le cahier central des vingt portraits :  
Jane Audoli-Courtault, Rose de Beaufort, Annette Bouton-Charle,  
Jean-Louis Cholet, Robert Deluard, Georges Duffau-Epstein, Bernard Kirschen,  
Gwénohé Le Mest, Aurélie Mouedeb, Jocelyne Poncelet-Kirstetter

Éditions **OUEST-FRANCE**

Éditeur : Matthieu Biberon  
Coordination éditoriale : Caroline Brou  
Collaboration éditoriale : Marine de Chivré  
Conception graphique et mise en pages : Mathilde Delattre-Josse  
Photogravure : graph&ti, Cesson-Sévigné (35)  
Impression : Sepec, Péronnas (01)

© 2020, Éditions Ouest-France, Édilarge S.A., Rennes  
ISBN : 978-2-7373-8405-9 - N° d'éditeur : 10500.01.2,5.01.21  
Dépôt légal : janvier 2021  
Imprimé en France  
[www.editionsouestfrance.fr](http://www.editionsouestfrance.fr)